Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503345-20241209-D2024115-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi neuf décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation : 03 décembre 2024

Mis en ligne : 12 décembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 23
Votants : 28
Quorum : 15

Présents : Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, DELAUNAY Gaylord, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, METAYER Chrystèle, NOEL Henri, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, POINTIER Virginie, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, THERAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VAN CAUWELAERT Damien, VALLÉE Priscilla ;

Procurations de vote et mandataires : LE GUENNEC Jean-Michel ayant donné pouvoir à DA CUNHA Manuel, LETENDRE Christophe ayant donné pouvoir à DEGUILLARD Julie, MAHEO Aude ayant donné pouvoir à LEFEUVRE Gaël, NOULLEZ Sébastien ayant donné pouvoir à BONNAFOUS Catherine, SOUQUET Eric ayant donné pouvoir à POINTIER Vincent ;

Absent : GARNIER Chrystèle.

Monsieur Damien GEZEQUEL est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 03 décembre 2024) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

Point N° 6
Délibération n°2024-115. FINANCES : Tarifs 2025 hors enfance jeunesse
Rapporteur : V.POINTIER

VU l'avis de la commission ressources en date du 3 décembre 2024

Les tarifs des services municipaux sont revalorisés tous les ans en fonction de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des ménages. L'indice d'inflation est de 2,62 % (de sept n-1 à sept n. IPCH).
L'indice de référence est celui du mois de septembre de chaque année calculé selon la méthode de l'inflation moyenne annuelle.

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503345-20241209-D2024115-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES

Concession pleine terre 2m²	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	tarifs proposés 01/01/2025
. quinze ans :	99,00 €	102,00 €	108,00 €	111.00 €
. trente ans :	210,00 €	219,00 €	231,00 €	237,00 €

Ces tarifs doivent être divisibles par trois car 1/3 des recettes est à destination du CCAS et 2/3 pour le budget VILLE. La totalité des recettes sera perçue par le budget VILLE, puis, un versement sera effectué à la fin de l'exercice comptable au budget CCAS.

COLUMBARIUM

Columbarium	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	tarifs proposés 01/01/2025
. quinze ans :	204,00 €	213,00 €	225,00 €	231,00 €
. trente ans :	411,00 €	429,00 €	453,00 €	465,00 €

Ces tarifs doivent être divisibles par trois car 1/3 des recettes est à destination du CCAS et 2/3 pour le budget VILLE. La totalité des recettes sera perçue par le budget de la commune, puis, un versement sera effectué à la fin de l'exercice comptable au budget CCAS.

CONCESSION URNES CINERAIRES

Concession en pleine terre 0,80m*0,80m	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	tarifs proposés 01/01/2025
. quinze ans :	33,00 €	36,00 €	39,00 €	42,00 €
. trente ans :	66,00 €	69,00 €	72,00 €	75,00 €

Ces tarifs doivent être divisibles par trois car 1/3 des recettes est à destination du CCAS et 2/3 pour le budget VILLE.

TARIFS DES PHOTOCOPIES et IMPRESSIONS

COPIES ou impressions N&B	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	tarifs proposés 01/01/2025
Pour les administrés, format A4 :	0,20 €	0,20 €	0,20 €	0.20 €
Pour les associations, format A4 :	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0.10 €
Les formats A3 sont facturés le double du format A4				
Les copies ou impressions couleur sont facturés au double du prix A4 ou A3				

Les documents d'un format supérieur au format A3 ne sont pas reproduits pour les administrés et les associations.

FACTURATION DU BOIS

	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	tarifs proposés 01/01/2025
1 M³ de bois sur pied (enlèvement sur chantier)	24,00 €	30,00 €	31,70 €	33,00 €
1 M³ de bois pré-débités en 0,50m (non fendu)	43,00 €	50,00 €	52,80 €	54,00 €

LOCATION DES JARDINS des RUELLES, de la NOE, du TERTRE ROUGE, de la RUE NATIONALE et ZAC DE LA VIGNE

	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	tarifs proposés 01/01/2025
loyer annuel par m²	0,45 €	0,45 €	0,47 €	0,48 €

Ce tarif concerne la location des parcelles de jardins privatifs.

ville-thorigne-fouillard.fr 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503345-20241209-D2024115-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

TARIFICATION DES DROITS DE PLACE AU MARCHE HEBDOMADAIRE

		01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	tarifs proposés 01/01/2025
Tarif par jour des volants et journaliers : (paiement espèces)	au ml	1,70 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
	borne électrique	2,70 €	3,00 €	3,50 €	3,50 €
Tarif des abonnés (par mois) :	au ml	4,40 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €
(facturé en fin de trimestre civil par titre de recettes.)	borne électrique	9,00 €	10,00 €	11,00 €	11,50 €

Gratuité pour les associations à but non lucratif

Il est conseillé de proposer un tarif arrondi pour éviter la gestion des centimes par les régisseurs du marché hebdomadaire.

REDEVANCE POUR STATIONNEMENT DE COMMERCANTS NON SEDENTAIRES EN DEHORS DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tarif par place et par jour	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	tarifs proposés 01/01/2025
Vente de produits alimentaires	15,70 €	16,40 €	17,30 €	17,70 €
Vente d'autres produits	18,90 €	19,70 €	20,80 €	21,30 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION PERMANENTE DU DOMAINE PUBLIC DEVANT LES COMMERCES : Terrasses, étalages, stands, exposition de produits, chevalets publicitaires ...

				tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
par m² et par an	15,00 €	16,00 €	16,90 €	17,00 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION PONCTUELLE DU DOMAINE PUBLIC DEVANT LES COMMERCES : Terrasses, étalages, stands, exposition de produits, chevalets publicitaires ...

				tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Tarifs par m² et par jour	0,60 €	0,63 €	0,70 €	0,72 €

Par exemple : vente de fleurs, buvettes, galettes saucisse ....

REDEVANCE POUR OCCUPATION PONCTUELLE DU DOMAINE PRIVÉ : terrains ou parcelles communaux (sauf convention)

			01/01/2024	tarifs proposés 01/01/2025
Pour une durée inférieure ou égale à 30 jours (tarif par jour et par m²)			0,32 €	0,33 €
Pour une durée supérieure à 30 jours (tarif par mois et par m²). Tout mois commencé est dû.			0,50 €	0,51 €

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503345-20241209-D2024115-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

TRAVAUX ET CHANTIERS				tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Pour une durée inférieure ou égale à 30 jours (tarif par jour et par m²)	0,60 €	0,65 €	0,70 €	0,72 €
Pour une durée supérieure à 30 jours (tarif par mois et par m²). Tout mois commencé est dû.	16,00 €	17,00 €	18,00 €	18,50 €

Les redevances d'occupation du domaine public sont fixées comme suit et concernent :

- *Les dépôts de bacs et bennes de chantiers recevant différents gravats*
- *La mise en place d'échafaudages et de dépôt de matériaux pour les travaux de construction ou de réparation d'immeubles*
- *Les installations provisoires (baraques...) liées à un chantier.*

ASTREINTE POUR OCCUPATION PONCTUELLE DU DOMAINE PRIVÉ : terrains ou parcelles communaux (hors convention)			tarifs proposés
		01/01/2024	01/01/2025
Pour une durée inférieure ou égale à 30 jours (tarif par jour et par m²)		0,32 €	0,33 €
Pour une durée supérieure à 30 jours (tarif par mois et par m²). Tout mois commencé est dû.		0,50 €	0,51 €

TARIFS SPECTACLES

Le principe d'une grille avec trois catégories de spectacle : A, B et C a été retenu :
- Catégorie A : 10€ (plein) et 5€ (réduit)
- Catégorie B : 15€ (plein) et 10€ (réduit)
- Catégorie C : 25€ (plein) et 20€ (réduit)

Le tarif réduit s'appliquera aux catégories de population suivantes : moins de 25 ans, étudiant, apprenti, demandeur d'emploi, bénéficiaires RSA, Bénéficiaires AAH, Carte Sortir et groupes (minimum 10 personnes avec 1 accompagnateur gratuit).

MEDIATHEQUE			tarifs proposés	tarifs proposés
Abonnements annuels	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Abonnement individuel "jeune"- (moins de 18 ans)	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité
Abonnement individuel "adulte"- 18 ans et plus	8,50 €	8,50 €	8,50	8,50
Abonnement "adulte-famille"- personne de 18 ans et plus résidant à la même adresse	13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €
Remplacement document perdu ou détérioré par un usager et remplacement carte lecteur	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
DVD	36,00 €	36,00 €	36,00 €	36,00 €
Document ou bien	130,00 €	Prix d'origine	Prix d'origine	Prix d'origine
Carte lecteur	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €

L'abonnement à la médiathèque est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans, les étudiants, les lycéens et les apprentis de + de 18 ans, les bénéficiaires de la gratuité du bus, RSA, CSS ou minimum vieillesse, les bénéficiaires de la carte sortir et les nouveaux arrivants sur la commune (année de leur emménagement).

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503345-20241209-D2024115-DE

AUDITORIUM MEDIATHEQUE				tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Location*	50 €	50 €	50 €	51 €

- *Cf règlement intérieur de la Médiathèque*

BRADERIE				tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Revue	0,50 €	0,50 €	0,50 €	0,50 €
Roman poche et petits formats, album jeunesse, CD	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Roman grand format, documentaire, beau libre, BD	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €

LOCATION ESPACE RENÉ CASSIN (uniquement grande salle) jusqu'à 23h00	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2024		01/01/2025	
Entreprises, associations extérieures et organismes extérieurs (seulement 1 mois à l'avance)	105,00 €	52,00 €	108,00 €	54,00 €
Particuliers/entreprises de Thorigné-Fouillard et syndics d'une copropriété de Thorigné-Fouillard	52,50 €	26,00 €	54,00 €	27,00 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE DES PRES VERTS jusqu'à 23h00 (uniquement en dehors du temps scolaire et périscolaire)	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2024		01/01/2025	
Entreprises, associations extérieures et organismes extérieurs (seulement 1 mois à l'avance)	105,00 €	51,50 €	108,00 €	54 €
Particuliers/entreprises et syndics d'une copropriété de Thorigné-Fouillard	52.50 €	25,00 €	54,00 €	27,00 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503345-20241209-D2024115-DE

LOCATION SALLE POLYVALENTE DES GRANDS PRES VERTS jusqu'à 23h00 (uniquement en dehors du temps scolaire et périscolaire)	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2024		01/01/2025	
Entreprises, associations extérieures et organismes extérieurs (seulement 1 mois à l'avance)	105,00 €	52,00 €	108,00 €	54,00 €
Particuliers/entreprises et syndics d'une copropriété de Thorigné-Fouillard	52,50 €	26,00 €	54,00 €	27,00 €

LOCATION SALLE GLENMOR OU SOPHIE GERMAIN (location jusqu'à 23h00 pour Glenmor et 22h00 pour Sophie Germain)	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2024		01/01/2025	
Entreprises, associations extérieures et organismes extérieurs	105,00 €	52,00 €	108,00 €	54,00 €
Entreprises, organismes et syndics d'une copropriété de Thorigné-Fouillard	52,50 €	26,00 €	54,00 €	27,00 €
Particuliers Thorigné-Fouillard	32,00 €	16,00 €	33,00 €	17 €

LOCATION DES ATELIERS DE LA MORINAIS – salle des Petits Pas et Café des Artistes (location autorisée jusqu'à 23h30 en semaine, 2h30 le week-end – Cuisine interdite)	Du lundi au vendredi	Du vendredi 14h au lundi suivant 9h (Forfait week-end)	
	tarifs proposés (journée > 5h)	Tarifs proposés	
Entreprises, organismes de Thorigné-Fouillard (hors association loi 1901) et syndics d'une copropriété de Thorigné-Fouillard	300 €	600 €	
Particuliers de Thorigné-Fouillard	190 €	380 €	
Associations de Thorigné-Fouillard	Gratuité	Gratuité	
	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Tarif annuel pour des ateliers de théâtre (6)	100,00 €	100,00 €	100,00 €

(6) Location exceptionnelle pour un organisme venant en aide à des enfants déficients intellectuels

ville-thorigne-fouillard.fr 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503345-20241209-D2024115-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

LOCATION DE L'ECLAT (location jusqu'à 2h du matin)	tarifs (journée > 5h)	tarifs (demi-journée <5h)	tarifs proposés (journée > 5h)	tarifs proposés (demi-journée <5h)
	01/01/2024		01/01/2025	
Entreprises et associations domiciliées à l'extérieur de la commune				
Salle (une fois le planning annuel finalisé) hors cuisine et hors gradins	1 600,00 €	800,00 €	1 642,00 €	820,00 €
Montage/démontage scène ou gradins (1)	300,00 €	300,00 €	308,00 €	308,00 €
Utilisation de la cuisine (2)	200,00 €	200,00 €	205,00 €	205,00 €
Vaisselle (moins de 150 couverts) (3)	100,00 €	100,00 €	103,00 €	103,00 €
Vaisselle (entre 151 et 300 couverts) (3)	160,00 €	160,00 €	164,00 €	164,00 €
Entreprises et particuliers domiciliées à Thorigné-Fouillard, collectivités et organismes publics				
Salle (une fois le planning annuel finalisé) hors cuisine et hors gradins	800,00 €	400,00 €	820,00 €	410,00 €
Montage/démontage scène ou gradins (1)	150,00 €	150,00 €	154,00 €	154,00 €
Utilisation de la cuisine (2)	100,00 €	100,00 €	103,00 €	103,00 €
Vaisselle (moins de 150 couverts) (3)	50,00 €	50,00 €	51,00 €	51,00 €
Vaisselle (entre 151 et 300 couverts) (3)	80,00 €	80,00 €	82,00 €	82,00 €
Associations de Thorigné-Fouillard (4)				
Salle (hors cuisine)	Gratuite	Gratuite	Gratuite (5)	Gratuite (5)
Utilisation de la cuisine (2) (3)	50,00 €	50,00 €	51,00 €	51,00 €
Caution (particuliers et entreprises) (6)	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €

(1) Forfait facturé une fois si installation de la scène et des gradins.
(2) Utilisation de la cuisine facturée une seule fois peu importe la durée d'utilisation de la salle.
(3) Facturation automatique de la cuisine en cas d'utilisation de la vaisselle.
(4) Les associations extérieures à caractère social ou caritatif ayant une antenne ou une implantation à TF et fournissant un service aux habitants de TF bénéficient également de ce tarif.
(5) Gratuité sous réserve de disponibilité et sous conditions : évènement ouvert à tous, participant au dynamisme de la commune.
(6) Aucune caution ne sera demandée aux associations thoréfoléennes mais un ajustement pourra se faire sur la subvention N+1 si dégradation.

Envoyé en préfecture le 13/12/2024
Reçu en préfecture le 13/12/2024
Publié le
ID : 035-213503345-20241209-D2024115-DE

THORIGNÉ-FOUILLARD

SALLES ET TERRAINS DE SPORT				tarifs proposés
Salles, terrains de sport et terrain de tir à l'arc de la Juteauderie	01/09/2021 au 31/08/2022	01/09/2022 au 31/08/2023	01/01/2024	01/01/2025
Associations extérieures et entreprises peu importe leur domiciliation dans le cadre d'une action sportive Tarif à l'heure	33,00 €	33,00 €	35,00 €	36,00 €

TARIF HEURES D'INTERVENTION TECHNIQUE DES SALLES MUNICIPALES (s'applique à tout type d'utilisateur)				tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Une heure d'intervention technique	38,00 €	38,00 €	40,00 €	41,00 €

Les heures de ménage et intervention technique seront facturées aux utilisateurs des salles municipales chaque fois que les locaux ne seront pas restitués en parfait état, au prorata du temps nécessaire à l'intervention.
Les heures de ménage et intervention techniques sont facturées aux utilisateurs des salles municipales en cas d'occupation non autorisée, notamment lorsqu'elle empêche une intervention technique programmée.

TARIF FORFAITAIRE PRESENCE SSIAP (s'applique à tout type d'utilisateur)				tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Tarif forfaitaire pour présence SSIAP par heure			28,00 €	29,00 €

Facturation clé/badge, mobilier et vaisselle				tarifs proposés
	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025
Clé (détériorée ou non remise)	30,00 €	50,00 €	50,00 €	51,00 €
Badge (détérioré ou non remis)	10,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €
Table (détériorée ou manquante)	40,00 €	42,00 €	42,00 €	43,00 €
Chaise (détériorée ou manquante)	20,00 €	21,00 €	21,00 €	22,00 €
Carafe (détériorée ou manquante)			12,00 €	12,00 €
Verre, écocup, tasse et mug (cassé ou manquant)	1,00 €	1,50 €	1,50 €	2,00 €
Assiette (cassée ou manquante)	2,00 €	2,50 €	2,50 €	3,00 €
Couverts - fourchette, couteau, cuillère (cassés ou manquants)	0,50 €	0,60 €	0,60 €	1,00 €

⇨ Les conditions particulières de location de salles et les dispositions spécifiques sont fixées par arrêté du Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'UNANIMITE DE VALIDER les tarifs comme proposés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE

THORIGNÉ FOUILLARD ★ ILLE-ET-VILAINE ★

ville-thorigne-fouillard.fr — 02 99 04 54 54
Esplanade des Droits de l'Homme, 35235 Thorigné-Fouillard